



Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260427-D2026270401-DE

Département du MORBIHAN

2026/27/04/01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 29/04/2026
Publié ou notifié le 04/05/2026
Certifié exécutoire le 04/05/2026
A GOURIN, le 04/05/2026.

La Maire,
Bérangère FRITZ.



1- PROJET CINÉMA – ACQUISITION DES GARAGES FACE AU CIMETIÈRE

Madame la Maire explique au conseil municipal que la commune de Gourin se propose d'acquérir les garages cadastrés AT 465, AT 466, AT 467, AT 472, AT 475, situés chemin du Roz.

Après négociation amiable avec les propriétaires, le prix d'achat a été déterminé comme suit :

Références cadastrales	Proposition d'achat *	Offre acceptée
AT 465	4 500 €	OUI
AT 466	4 500 €	OUI
AT 472	3 500 €	OUI
AT 467	3 000 €	OUI
AT 475	3 000 €	OUI

*hors frais de notaire



Département du MORBIHAN

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition des garages pour les besoins du projet de cinéma communal, de fixer les prix d'achat selon les montants indiqués ci-dessus, hors frais notariés, de préciser que les frais de notaire seront à la charge de la commune et d'autoriser Madame la Maire, ou son adjoint(e) en cas d'empêchement, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée, par 22 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »,

APPROUVE l'acquisition des garages pour les besoins du projet de cinéma communal ;

FIXE les prix d'achat selon les montants indiqués ci-dessus, hors frais notariés ;

PRÉCISE que les frais de notaire seront à la charge de la commune ;

AUTORISE Madame la Maire, ou son adjoint(e) en cas d'empêchement, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Fait à Gourin, le 27 avril 2026

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Styren PICARDA.

Le secrétaire de séance,
Matthieu PÉRON.

La Maire,
Bérangère FRITZ.

